



Fédération Française de Scrabble

Comité Languedoc-Roussillon

www.scrabble-lr.fr

Siège : 51, rue Michel-Ange – Bât. E – 34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 18 février 2019

QUALIFICATION INTERCLUBS Dimanche 24 mars 2019

Tous les joueurs licenciés peuvent participer. Selon sa série nationale, chaque joueur possède un *indice de valeur (IV)* : super-série (14 pts), 1A (13 pts), 1B (12 pts), 2A (11 pts), 2B (10 pts), 3A (9 pts), 3B (8 pts), 4A ou 4B (7 pts), 4C ou 4D (6 pts), 5A ou 5B (5 pts), 5C ou 5D (4 pts), 6A ou 6B (3 pts), 6C ou 6D (2 pts), 7 (1 pt). Les équipes sont réparties en divisions selon la somme des *IV* des joueurs de chaque équipe. Les divisions 2 et 3 sont constituées d'équipes de 7 joueurs. Les divisions 4 à 6 sont constituées d'équipes de 5 joueurs.

Rappel - Division 2 : *IV* supérieur à 55 ; Division 3 : *IV* entre 36 et 55. Division 4 : *IV* entre 26 et 35. Division 5 : *IV* entre 16 et 25. Division 6 : *IV* inférieur à 16.

Centres :

- **Montpellier** : [salle Guillaume de Nogaret, espace Pitot](#) (près du Peyrou, se garer au parking des Arceaux, gratuit)
Hervé BOHBOT - Tél. : 06 60 57 60 78 - Mél. : montpellier.scrabble@gmail.com
- **Alès** : [Saint-Théodorit, foyer du village](#)
Sylvie LOVOTTI - Tél : 04 66 77 48 23 - Mél. : sylvielovotti@orange.fr
- **Saint-Jean** : [Salle polyvalente - 9, avenue des Albères](#)
Jean LALANNE - Tél. 06 37 84 33 60 - Mél. jean.lalanne4@wanadoo.fr

Déroulement : 3 parties à **10h15**, **13h45** et **16h15**

Tarifs : 77 € par équipe de 7, 55 € par équipe de 5.

Arbitrage : chaque club **doit** fournir un arbitre ou un ramasseur par équipe engagée. Les noms et attributions sont à préciser pour chaque partie lors de l'inscription. Il n'y a pas d'indemnisation par le comité ou par les centres organisateurs. Un club peut toutefois solliciter et prendre en charge un arbitre licencié dans un autre club, pensez-y !

Date limite d'inscription : lundi 18 mars.

Enjeux : la première équipe de division 2 ou 3 sera championne régionale interclubs. Au niveau national, les 8 équipes classées en tête de chaque division 3 à 6, et les 12 équipes classées en tête de la division 2 se qualifient pour la finale qui aura lieu à **Saint-Avoid (Lorraine) les 29 et 30 juin 2019**. Le comité subventionnera chaque club à hauteur de 300 € ou 420 €, respectivement par équipe de 5 ou 7 joueurs qualifiée.

À chaque partie, un classement de l'ensemble des participants, toutes divisions confondues, est établi. Des points de classement (M fixé à 100) et des PP4, cumulables sur les trois parties, sont attribués. Des points de classement sont également attribués par équipes (les mêmes pour chacun des joueurs) selon un classement par division.

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur le site du comité régional :

www.scrabble-lr.fr